



Tiaret le 10/04/2025

AVIS AUX ÉTUDIANTS EN MÉDECINE VÉTÉRINAIRE

Le **Département de Santé Animale** informe les étudiants en médecine vétérinaire disposant de compétences solides dans les domaines académiques, professionnels, sociaux et culturels, qu'ils peuvent **déposer leur candidature** pour l'obtention du "**Diplôme 5 Étoiles**".

1 Période de dépôt des candidatures : du 13 au 30 avril

📖 Qu'est-ce qu'un Diplôme 5 Étoiles ?

Il s'agit d'une reconnaissance d'excellence délivrée à la fin du cursus universitaire, après évaluation par un jury mixte composé de membres de l'université et de représentants du monde socio-économique. Ce diplôme valorise les parcours d'exception selon 5 critères :

- ★ **Première étoile** : Performance académique (classement parmi les meilleurs étudiants)
- ★ **Deuxième étoile** : Rapprochement avec l'entreprise (cas pratiques réalisés dans des structures professionnelles)
- ★ **Troisième étoile** : Développement des compétences transversales (langues, informatique, management, culture, sport, débats...)
- ★ **Quatrième étoile** : Formation à distance ou mobilité (MOOC, Erasmus, mobilité sud...)
- ★ **Cinquième étoile** : Implication sociale (actions caritatives, participation aux conseils, tutorat, etc.)

📍 **Les étudiants intéressés** et remplissant tout ou partie de ces critères sont invités à se rapprocher du Département de Santé Animale durant la période indiquée afin de soumettre leur dossier de candidature.

Chef de département de santé animale

الدكتور: مراتي رشيد
رئيس قسم الصحة الحيوانية
معهد علوم البيطرة

